



## **Informations communales**

### **Rapport officiel d'analyse de l'eau potable**

Les résultats d'analyses officiels du Laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués en date du 12 mars 2018 à la halle de gymnastique au Fuet et à l'école primaire de Saicourt par M. Jean-Marc Tonna, contrôleur des denrées alimentaires ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales. Les qualités microbiologiques, physique et chimique sont en règle

### **Statistique des déchets 2017**

En 2017, les déchets suivants ont été récoltés : 72.55 tonnes d'ordures ménagères, 8.86 tonnes d'objets encombrants, 16.23 tonnes de verre, 22.96 tonnes de papier, 0.54 tonne de balayage des routes, 5.18 tonnes de carton, 0.98 tonne d'aluminium/fer blanc, 136.54 tonnes de déchets compostables, 0.270 tonne de capsule Nespresso et 0.8 tonne de bois. Au total, cela représente 264.91 tonnes de déchets pour des coûts de Fr. 32'745.90, soit Fr. 123.61/tonne.

### **Fermeture du bureau municipal**

Le bureau municipal sera fermé le 1<sup>er</sup> mai 2018.

### **Potentiel solaire de la commune**

L'application interactive [www.toitsolaire.ch](http://www.toitsolaire.ch) fournit des informations sur l'aptitude des toitures des bâtiments à exploiter l'énergie solaire. Il renseigne de manière simple sur les quantités d'électricité et de chaleur qui pourraient être produites sur le toit d'un bâtiment.

Le Fuet, le 25 avril 2018.

Conseil municipal